



## Destruction de biens par pompiers suite a faux appel sinistre

Par **cepasfragil**, le **21/07/2016** à **17:56**

Bonjour,

Nous sommes victime d'une personne mythomane qui appelle la police pour dire :

" qu'elle voit des lumieres la nuit dans notre maison que des fois la lumiere reste allumée toute la nuit et qu'il y a une grand mere qui est mourante car tombée dans l'escalier"

La premiere fois la police municipale s'est rendue le matin apres que nous soyons partis travailler chez nous, ils ont constaté que la maison etait protégée par videosurveillance par une societe exterieure ils l'ont appellé et ensuite ils nous ont appellés.

On a dit pas de personnes agees chez nous et rien de particulier.

Seconde fois la meme avec les memes propos, ils ont appellé directement la société de surveillance et nous.

Mais comme ça marche pas bien avec la police municipale, toujours la meme a telephoné a la police nationale et la le commissaire fraichement nomme s'est déplacé, a convoqué un vehicule d'intervention des pompiers et un vehicule de secours.

Les pompiers ont detruit totalement une persienne en metal, plus une fenetre double vitrage, et ils ont apelé la Police municipale et la société de surveillance apres le saccage.

Ils ont alors su que les appels provenait d'une mythomane et nous ont appellés pour qu'on vienne.

Cependant ils avaient ouvert tous les volets portes et fenetres garage et portail sur la rue compris et abandonné la maison aux quatre vents pendant plus de deux heures le temps que l'on arrive.

Nous souhaitons porter plainte contre la mythomane pour lui faire rembourser les degats causes par les pompiers.

Contre la Police nationale qui n'a pas verifié D'ABORD avant de tout casser aupres de la société de securité dont le numero est sur le panneau fixé sur le portail ni aupres de la police municipale de la realité d'un sinistre.

Et pour avoir ouvert toute la maison et l'avoir laissée sans surveillance volontairement pendant plus de deux heures a la merci de n'importe quel voleur.

Surtout on voudrait pouvoir laisser la maison pour aller travailler sans avoir la prochaine fois le GIGN ou le RAID qui l'auront faite exploser car la mytho est prete a tout je pense pour faire le cirque dans le quartier.

J'oubliais ils n'ont pas voulu nous donner son nom et n'ont pas voulu prendre nos plaintes !

Notre chat s'est enfui et on ne l'a toujours pas retrouvé

Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **22/07/2016** à **08:01**

Bonjour,

il est évident que vous n'aurez pas l'identité de la personne qui a appelé ! heureusement d'ailleurs ! Vous pouvez je présume déposer une plainte contre X par contre ? La police nationale a agit apparemment avec une certaine légèreté, mais peut elle être sanctionnée pour autant ?